

LA SEMAINE DU *TAGEBLATT*

Le *Tageblatt*, quotidien luxembourgeois bilingue, a été fondé en 1913. Sa tendance est «humaniste», selon ses dirigeants. Avec un tirage moyen de 26 000 exemplaires et un lectorat global de 177 000 lecteurs (47,3% de la population résidente), il est le deuxième journal du Grand-Duché.

Mercredi 6 juin

Réforme de l'Etat belge - «Bruxelles, à la fois capitale de la Belgique et de la Flandre, siège de l'Union européenne et ville-région autonome est le nœud gordien de la question nationale belge.» C'est l'enjeu des législatives de dimanche, après lesquelles les partis wallons et flamands devront former une coalition. Bruxelles restera sans doute «le terrain d'affrontement des communautés flamande et francophone. Et, en raison de l'impossibilité pour les deux grandes communautés belges de la laisser tomber, elle pourrait devenir, dernier paradoxe, le meilleur garant de l'existence même de la Belgique.»

Vendredi 8 juin

Jour férié en Sarre allemande - Hier étant un jour férié dans la Sarre allemande, les camions n'avaient pas le droit d'y circuler. Les Douanes luxembourgeoises ont donc refoulé les poids lourds en transit vers l'Allemagne, créant un embouteillage monstre sur l'autoroute A31 entre Thionville (Moselle) et la frontière franco-luxembourgeoise. Des centaines de véhicules se sont trouvés bloqués pendant plusieurs heures et sous un soleil de plomb, formant des bouchons de 20 km. Vers 18 heures, ces bouchons étaient réduits à 3 km et il y avait encore 40 minutes d'attente à la frontière, a assuré un porte-parole des Douanes luxembourgeoises.

Vendredi 8 juin

Colère contre le favoritisme envers Paris Hilton - «La sortie de prison anticipée de Paris Hilton jeudi a provoqué la colère de militants des droits civiques, le malaise de syndicats de policiers et les quolibets de la blogosphère, unanimes à pointer du doigt le traitement de faveur dont l'héritière a bénéficié.» L'auteur de l'article cite également un internaute qui proteste contre la couverture médiatique de l'événement: «Il faudrait envoyer tous ces journalistes en Irak et les forcer à couvrir quelque chose d'important.»

Lundi 11 juin

Victoire suisse au Grand Duché - Le Suisse Grégory Rast, natif du canton de Zoug, a remporté le Tour de Luxembourg cycliste, après sa victoire dans la quatrième et dernière étape dimanche, entre Mersch et Luxembourg.

Mardi 12 juin

Inscription au patrimoine mondial - L'Unesco examine, cette semaine, cinquante demandes d'inscription de biens du patrimoine documentaire mondial, au registre Mémoire du Monde. Ce registre, fondé en 1997, compte actuellement 120 biens couvrant un large éventail du patrimoine, allant de la Mémoire du Canal de Suez (Egypte) aux disques originaux de la musique de Carlos Gardel (Uruguay), en passant par les listes d'or des examens impériaux sous la dynastie des Qing (Chine) ou les journaux épistolaires du chef traditionnel africain Hendrik Witbooi (Namibie).

Mercredi 13 juin

Le site Internet des colonies de l'été - Le site Internet www.summer.lu facilite l'accès à l'information des jeunes et des parents, en groupant sur une même plate-forme, les activités de loisirs, les camps et colonies de vacances de l'été 2007, dont l'encadrement est assuré par des professionnels. Après une phase pilote en 2006, ce site entre dans sa deuxième année.

GPr, avec www.tageblatt.lu

| CULTURE GENEVOISE |

Laissons l'art aux artistes!

Décidément, notre magistrat en charge de la culture genevoise et maire de la Ville, en voulant certainement bien faire... fait ce qu'il ne faudrait pas. Voyez l'ambiance délétère qui existe depuis un certain temps entre Patrice Mugny et une grande partie des «culturels» de la ville et du canton. Voyez son «abracadabrantique» manière de gérer les problèmes du Grand Théâtre. Même chose avec le projet de «Maison de la Danse», celui de la «Nouvelle Comédie», etc.

Nous ne savons nullement de quelle façon notre magistrat souhaite voir la culture se développer à Genève. Un peu trop «animée» par lui, hélas, à la place des artistes. Les grandes lignes de sa politique - qui devraient être simples et claires pour tout un chacun -, expriment malheureusement depuis plus de quatre ans un flou par trop «artistique». C'est bien pourtant le seul endroit où ce mot ne devrait pas exister.

Quand est-ce que nos politiques comprendront qu'ils ne sont pas là pour gérer la culture sur un plan artistique (et encore moins en faire en organisant eux-mêmes, par le biais de leurs services, concerts et événements multiples), mais simplement pour aider ceux qui la font, c'est-à-dire les artistes et les professionnels qui travaillent avec eux?

Vis-à-vis des habitants concernés, une ville se doit d'entreprendre une grande et belle politique d'animation culturelle. Et rien d'autre. Qu'elle laisse le soin de «faire» de la culture à ceux qui en ont le talent. Patrice Mugny a-t-il compris la différence - fort évidente cependant - qui existe entre la (vraie) culture et l'animation culturelle? Lorsqu'il parle d'organiser une «fête des fanfares», nous le pensons. Mais lorsqu'il parle opéra, théâtre, musique, etc., bien souvent, nous en doutons.

Jean-Michel Garnier

| BILLET |

Opposant au CEVA... malgré lui

Enfant du quartier, j'allais voir arriver les trains à la gare des Eaux-Vives. Cette gare en cul-de-sac provisoire attendait un raccordement au réseau suisse, déjà inscrit dans la structure du quartier par une bande de terrains non construits, bordée à la traversée de la route de Chêne par une maison coupée en biseau qui attire encore l'attention aujourd'hui. Le pont Butin et quelques centaines de mètres de tunnel, sous la route de Saint-Georges, étaient l'autre évidence que le raccordement était un projet en marche. Malheureusement, le développement du transport automobile individuel a relégué ce projet ambitieux aux oubliettes, laissant Genève, pendant plus d'un demi-siècle, à l'écart des grandes liaisons ferroviaires européennes. Aujourd'hui que l'avantage des transports en commun redevient une évidence pour relier les centres européens, ce maillon indispensable

est logiquement remis en chantier, avec un atout supplémentaire sous forme d'un réseau RER qui décongestionnera des quartiers comme Champel, encombrés des voitures de pendulaires. Propriétaire d'un studio dans ce quartier, je saluais doublement cette réalisation lorsque je me suis aperçu, à ma grande surprise, que mon nom figurait à l'appui d'une opposition adressée à l'Office fédéral des transports. On peut se demander jusqu'où va la sollicitude des bureaux d'avocats, pour défendre contre leur gré des copropriétaires d'un immeuble qui ne se trouve même pas à la verticale du tracé! Quant à leurs mandataires qui veulent bien d'un raccordement, à la condition qu'il passe ailleurs, ils auront tout au plus la satisfaction d'avoir renchéri et retardé une réalisation d'intérêt public, qui verra le jour quoi qu'il en soit.

Jean-Marc Cottier